



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE TÉMISCAMINGUE  
VILLE DE VILLE-MARIE

**20 juin 2022**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 20 juin 2022, à 20 h.

**Sont présents :**

Mmes Adèle Beauregard, conseillère  
Mélanie Mayer, conseillère

MM. Martin Lefebvre, maire  
Claude Bergeron, conseiller  
Yves S. Bergeron, conseiller  
Sébastien Lebel, conseiller

**Est absent :** M. Jacques Loiselle, conseiller

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Martin Lefebvre, maire.

Sont également présentes à ladite assemblée : Mmes Karine Demers, directrice générale et greffière-trésorière et Maude Bergeron, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

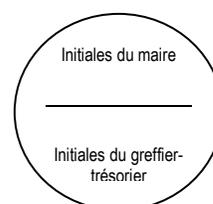
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

142-06-22

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit ainsi :

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Approbation des procès-verbaux :
  - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022.
6. Administration :
  - 6.1 Approbation des comptes du mois de mai 2022;
  - 6.2 Dépôt – État comparatif des revenus et dépenses de l'exercice courant et de l'exercice précédent;
  - 6.3 Dépôt – État comparatif des revenus et dépenses de l'exercice courant prévisionnel et du budget de l'exercice.
7. Sécurité publique
8. Transport
9. Hygiène du milieu
10. Santé et bien-être
11. Urbanisme et développement du territoire :
  - 11.1 Appel d'offres VM-2022-UR-01 – Vente des lots boisés 3 636 627 et 3 100 678.
12. Loisirs et culture :
  - 12.1 Achat de mobilier – Projet de rénovation du Parc des Clubs – Phase 1.



- 13. Divers
- 14. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Adèle Beauregard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Sans objet.

#### 5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- 143-06-22      5.1      Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022

Il est proposé par M. Sébastien Lebel, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6. ADMINISTRATION

- 144-06-22      6.1      Approbation des comptes du mois de mai 2022

Il est proposé par M. Claude Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la liste des déboursés pour la période du mois de mai 2022, s'élevant à 25 842,08 \$, les salaires payés relativement à la même période s'élevant à 77 156,46 \$ ainsi que la liste des comptes à payer du mois de mai 2022 s'élevant à 221 232,78 \$.

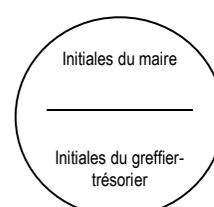
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 145-06-22      6.2      Dépôt – État comparatif des revenus et dépenses de l'exercice courant et de l'exercice précédent

Mme Maude Bergeron, directrice générale adjointe, dépose l'état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice courant et de l'exercice précédent, tel que prescrit par l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.

- 146-06-22      6.3      Dépôt – État comparatif des revenus et dépenses de l'exercice courant prévisionnel et du budget de l'exercice

Mme Maude Bergeron, directrice générale adjointe, dépose l'état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice courant prévisionnel et du budget de l'exercice, tel que prescrit par l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.



## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sans objet.

## 8. TRANSPORT

Sans objet.

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU

Sans objet.

## 10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Sans objet.

## 11. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

**M. Sébastien Lebel, conseiller, mentionne son intérêt pour le point suivant et se retire de la séance du conseil.**

147-06-22

### 11.1 Appel d'offres VM-2022-UR-01 – Vente des lots boisés 3 636 627 et 3 100 678

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de soumissions pour l'appel d'offres VM-2022-UR-01 pour la vente des lots boisés 3 636 627 et 3 100 678 s'est tenue le 16 juin 2022 à 11 h;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été déposée :

- Mme Ginette Lacroix et M. Sébastien Lebel : 50 002,00 \$ (prix avant taxes)

CONSIDÉRANT QUE la soumission est conforme;

CONSIDÉRANT QU'une promesse d'achat/vente sera préparée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme Adèle Beauregard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

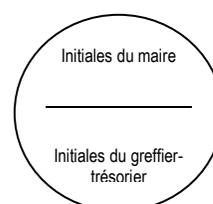
D'ADJUGER la vente des lots boisés 3 636 627 et 3 100 678 à Mme Ginette Lacroix et M. Sébastien Lebel au montant de 50 002,00 \$, plus les taxes applicables.

DE PRÉPARER une promesse d'achat/vente pour la vente desdits terrains.

D'AUTORISER le maire, M. Martin Lefebvre, et la directrice générale, Mme Karine Demers, à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Ville de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**M. Sébastien Lebel, conseiller, réintègre la séance du conseil.**



## 12. LOISIRS ET CULTURE

148-06-22

### 12.1 Achat de mobilier – Projet de rénovation du Parc des Clubs – Phase 1

CONSIDÉRANT QUE la directrice des loisirs, sports et espaces verts, Mme Manon Gauthier, a demandé des soumissions auprès de différents fournisseurs pour l'achat de mobilier pour la phase 1 des travaux de rénovation du Parc des Clubs;

CONSIDÉRANT QUE la firme TRAME Architecture + Paysage a accompagné la direction pour l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT les critères de conformité, de qualité et de durabilité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la soumission de ABC récréation pour l'achat de mobilier pour la phase 1 des travaux de rénovation du Parc des Clubs au montant de 39 291,72 \$, plus les taxes applicables.

DE FINANCER la dépense par la subvention PRIMADA et le règlement n° 569.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 13. DIVERS

Sans objet.

## 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

149-06-22

### Levée de la séance

Il est proposé par M. Claude Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LEVER la séance. Il est 20 h 7.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORIGINAL SIGNÉ  
Martin Lefebvre  
Maire

ORIGINAL SIGNÉ  
Karine Demers  
Directrice générale  
et greffière-trésorière

Je, Martin Lefebvre, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

